QUÉ NOUVELLES À FAGNON ?

Numéro 10 – Eté 2013

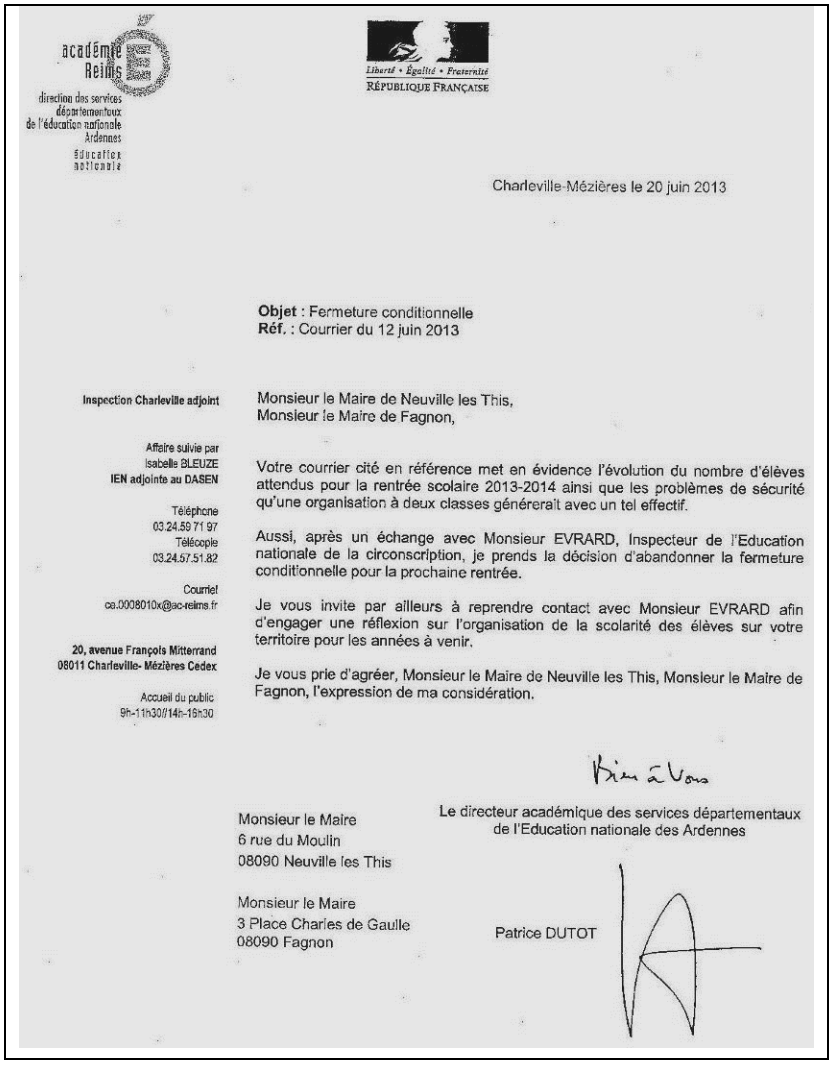

académie Reims
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ardennes
éducation nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Charleville-Mézières le 20 juin 2013

Objet : Fermeture conditionnelle
Réf. : Courrier du 12 juin 2013

Inspection Charleville adjoint

Affaire suivie par
Isabelle BLEUZE
IEN adjointe au DASEN

Téléphone
03.24.59.71.97
Télécopie
03.24.57.51.82

Courriel
ce.0008010x@ac-reims.fr

20, avenue François Mitterrand
08011 Charleville- Mézières Cedex

Accueil du public
9h-11h30/14h-16h30

Monsieur le Maire de Neuville les This,
Monsieur le Maire de Fagnon,

Votre courrier cité en référence met en évidence l'évolution du nombre d'élèves attendus pour la rentrée scolaire 2013-2014 ainsi que les problèmes de sécurité qu'une organisation à deux classes générerait avec un tel effectif.

Aussi, après un échange avec Monsieur EVRARD, Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, je prends la décision d'abandonner la fermeture conditionnelle pour la prochaine rentrée.

Je vous invite par ailleurs à reprendre contact avec Monsieur EVRARD afin d'engager une réflexion sur l'organisation de la scolarité des élèves sur votre territoire pour les années à venir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire de Neuville les This, Monsieur le Maire de Fagnon, l'expression de ma considération.

Bien à Vous

Le directeur académique des services départementaux de l'Education nationale des Ardennes

Patrice DUTOT

Monsieur le Maire
6 rue du Moulin
08090 Neuville les This

Monsieur le Maire
3 Place Charles de Gaulle
08090 Fagnon

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Notre numéro de l'hiver dernier s'ouvrait sur l'Education comme vecteur du renouvellement des générations ; vous n'ignorez pas, depuis notre feuillet intermédiaire, les difficultés que nous avons traversées quant à la survie de la troisième classe du regroupement scolaire existant avec la commune de Neuville les This, en l'occurrence notre classe des petits.

Sachez que cette douloureuse période est maintenant révolue !

En effet, juste avant la fin de l'année scolaire, le courrier ci-contre du Directeur Académique des Services de l'Education nationale reconnaît le bien fondé de nos arguments et de nos prévisions d'effectifs.

Cela suffit à nous permettre de vous souhaiter une agréable période estivale !

Nous aurons à conforter cette issue favorable en développant de nouveaux projets ; dans cet esprit, la gestion des nouveaux rythmes scolaires se posera à nous comme un nouveau défi.

Il n'en reste pas moins que d'autres sujets sont à développer à l'issue de ce premier semestre 2013 (prolongé) ; nous vous les faisons découvrir au long des quinze prochaines pages de ce dixième numéro assez richement pourvu.

Mais la reprise s'esquisse déjà pour certains, signe d'une nouvelle année de labeur. Chaque chose en son temps !

La municipalité.

INTERCOMMUNALITE SUITE

Il y a deux ans, c'était le moment fondateur de notre démarche pour rejoindre l'agglomération de Charleville Mézières, afin de faire évoluer notre commune. Depuis, différents événements se sont produits, dont celui tenant au regroupement avec le Pays Sedanais et les communautés voisines. De nombreuses réunions ont été et seront organisées auxquelles notre Premier Adjoint participe en raison de l'empêchement du Maire pour causes professionnelles.

Au terme d'un calendrier d'un rythme soutenu, les réunions ont permis la définition d'un inventaire des compétences issues de celles des précédentes structures.

La composition de la grande communauté sera la suivante : Cœur d'Ardenne, Pays Sedanais, Balcons de Meuse, Pays des Sources au Val de Bar, des communes issues des Plaines et Plateaux de l'Ouest Ardennais, trois communes dites « blanches », c'est-à-dire sans appartenance à ce jour, et la nôtre, transférée des Crêtes Préardennaises.

Un nouveau bureau sera élu pour trois mois –du 1er janvier jusqu'à la date des élections municipales- ensuite, la nouvelle configuration sera totalement opérationnelle.

DEBUT 2013 : TRAVAUX REALISES

L'ATELIER COMMUNAL

Un hiver à prolongation puis un printemps pluvieux et froid ont retardé la construction.

Les fondations ont été réalisées par M. Franck POLES, après l'intervention de Guy FESSON pour le terrassement.

Ce bénévolat est toujours apprécié afin de réduire l'impact financier pour la commune.

Ce projet a été confié à la société FAÇON BOIS, spécialiste dans la réalisation de ces structures.

Le bâtiment que nous avons dernièrement acheté rue des Ecoliers étant libre, un projet de réhabilitation et d'orientation de cet espace sera étudié avec votre concours.

LE COLUMBARIUM

Le projet de pose d'une stèle près du jardin du souvenir avait été approuvé lors de la réunion du conseil en date du vendredi 5 avril.

Celle-ci sera dédiée à l'inscription des défunts.

Nous avons aussi défini les modalités d'occupation des emplacements :

- Columbarium 700 €, plus 50 € par plaque pour l'inscription des noms des défunts ;
- Jardin du souvenir 50 € pour l'inscription du défunt (si désirée).

Un règlement a été rédigé et mis à la disposition des familles.

TRAVAUX ELECTRIQUES ET DIVERS

Faisant suite aux points d'audits de la SOCOTEC, des travaux non négligeables ont été réalisés afin de mettre nos bâtiments en conformité avec des règles en constante évolution :

- Ecole et logement communal : Afin d'éliminer les remontées désagréables en provenance de la cave, une nouvelle canalisation sanitaire a été posée par la société PAILLAS.
- Salle polyvalente : Mise en place d'un siphon pour supprimer les remontées et modification de l'alimentation électrique du chauffe-eau.
- Eglise : Pose d'un nouveau disjoncteur, modification des blocs de secours, réparation des points lumineux et prises de courant.
- Ecole du haut : Modification du tableau électrique et mise en place d'une vidange sur le groupe de sécurité du chauffe-eau.
- Mairie : Installation d'un interdisjoncteur sur le point lumineux du palier.

LE CHEMIN D'ECOGNE

Suivant notre budget, nous avons réhabilité le virage en limite de notre territoire pour un montant de 4 900 €.

Un enrobé de 0/10, sur 37 mètres a été posé par la société ISS.

Cette voirie reste sous surveillance.

ASSAINISSEMENT

L'installation des manèges de scooters lors de la fête au village et autres manœuvres, certains camions détériorent les canalisations, ce qui cause des soucis d'écoulement.

Avec l'aide d'Etienne Bruno, Jean-Pierre et André, nous avons changé plusieurs mètres de tuyau concernant les eaux de pluie des maisons riveraines des rues des Ecoliers et de Mondigny.

D'autres canalisations bouchées ou cassées seront remplacées après examen.

De même, André a procédé au nivellement des abords de l'aire de jeux et au creusement de « saignées » en bordure du chemin de Mondigny pour écarter les ruissellements.

Merci à toute l'équipe.

NOUVEAUX PROJETS A L'ETUDE

ARRET DE VEHICULES ROUTE DE CHARLEVILLE ET TROTTOIR ROUTE DE NEUVILLE

Cette petite placette doit être rénovée afin de permettre un stationnement correct. Un renforcement de la chaussée avec marquage au sol sera effectué pour délimiter l'emplacement de stationnement des bus et camions de livraison. La pose d'un enrobé viendra parfaire l'ensemble de cette petite place.

Par ailleurs, nous avons remarqué une détérioration de l'espace piéton du 2 au 8 route de Neuville, lequel à notre souvenance n'a jamais fait l'objet de rénovation. Il n'y a pas d'accotement de chaussée n'est matérialisé de l'autre côté de cette route départementale ; indispensable pour la sécurité, ce cheminement doit-être entretenu.

LE MONUMENT AUX MORTS

C'est (aussi) notre patrimoine ; il est vrai que, progressivement, la Mémoire s'estompe, et c'est regrettable. Notre Devoir est de maintenir vivace le Respect envers nos valeureux combattants.

De façon à permettre à la communauté de se réapproprier pleinement ce lieu du Souvenir, le conseil a approuvé le projet qui consiste à supprimer la grille enfermant la stèle et à apporter un embellissement autour de celle-ci par l'apport de pierre naturelle. Le dégradé de la base sera réorganisé avec un nettoyage complet du monument.

Comme toujours, nous essayons de limiter la dépense tout en gardant l'harmonie de notre place du village.

LE PERRON DE L'ANCIEN PRESBYTERE

Nous avons reçu une relance du corps enseignant concernant la réhabilitation du perron de la classe des petits. Les marches commencent à se désagréger, cet accès n'est plus sécurisé. Nous avions déjà étudié ce dossier (Qué Nouvelles N°8).

Nous sommes confrontés à un problème majeur puisque cet escalier a été fabriqué en pierres bleues sur lesquelles le ragréage en ciment ne peut pas tenir.

Nous avions reçu un devis pour le démontage de celles-ci et la création de marches en béton. Le coût étant plus qu'excessif, nous avions stoppé le projet. Une nouvelle étude a été entamée afin de trouver une solution à ce rejet de la pierre bleue, notamment par utilisation d'une résine pour consolider ce passage.

LE MUR PERIPHERIQUE DE LA COUR DE L'ECOLE

Nous avons reçu un devis pour la consolidation et le rejointoiement du mur périphérique de la cour qui se dégrade.

Nous sommes attentifs au maintien de notre patrimoine, c'est toujours une priorité au sein du conseil municipal.

UN NOUVEAU PREAU

Nous avons mis à l'étude la réunion possible du préau situé contre la mairie-école avec l'extension de l'atelier récemment construite et, en corollaire, la création d'un nouveau préau au sein même de la cour de l'école du haut, le tout de façon à garder les enfants dans une enceinte adaptée.

LA DEVISE REPUBLICAINE

Nous avons remarqué ensemble le quatorze juillet dernier que notre mairie ne portait pas les trois mots « liberté, égalité, fraternité » ; il est question que cela devienne obligatoire (encore plus qu'avant), notamment sous l'angle de l'école républicaine ; nous envisagerons différentes hypothèses pour nous mettre au diapason.

FAIT(S) DIVERS

Dans la nuit du 22 au 23 mai, notre atelier a été cambriolé. Les matériels, outils et équipements de travail utilisés par notre employé communal ont été dérobés jusqu'au dernier.

Nous travaillons avec notre assureur afin de minimiser l'impact financier de ce sinistre. Nous avons renouvelé sans attendre les équipements nécessaires à l'entretien de notre village.

D'autre part, sollicitée dans un dossier de dégât des eaux relatif au même immeuble, la commune a été mise hors de cause. L'ancienne souche de cheminée avait néanmoins été enlevée par précaution.

LES INFORMATIONS BUGETAIRES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Notre clôture 2012 est en ligne avec le compte de gestion de la Trésorerie. Nous restons vigilants sur nos dépenses et attentifs concernant nos recettes.

Nous avons réalisé un excédent de fonctionnement de 156 252 € et un déficit d'investissement de 62 863 €. Notre résultat net de clôture est donc de 93 389 €

Vous pouvez reprendre les Qué Nouvelles 2012 concernant l'inventaire des travaux d'investissement réalisés.

LE BUDGET PRIMITIF 2013

Ce budget est équilibré en fonctionnement à hauteur de 353 915 € en dépenses et recettes. En investissement, nous avons fait une projection d'un montant de 84 185 €. Vous avez dans la rubrique des travaux ci-dessus les grandes lignes de ce programme.

Le conseil a décidé de ne pas augmenter cette année le taux des 3 taxes. Un petit rappel : ces taux n'ont évolué que deux fois lors des six dernières années 2008/2013 (5 % pour 6 ans).

LES ESPACES VERTS ET L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Le printemps pluvieux a retardé les travaux d'embellissement du village.

Première semaine de juin, une équipe s'est dévouée à la plantation du fleurissement, une autre au nettoyage du ruisseau.

L'obtention d'une première fleur en début de mandat et, l'année dernière, un prix exceptionnel accordé par le jury régional pour la mise en valeur de notre patrimoine sont venus récompenser nos efforts.

Nous œuvrons chaque jour pour porter très haut les valeurs de notre village.

Merci d'apporter votre soutien lors de travaux d'embellissement pour continuer à maintenir ce niveau de qualité !

A ces rendez-vous l'ambiance est toujours exceptionnelle, café-galettes 9 h 30 apportés par les bénévoles, petites boissons 10 h 30 et apéritif 11 h 45 pour ouvrir l'appétit des vaillants volontaires.

Nous remarquons que certaines maisons sont très bien fleuries, nous remercions les propriétaires.

Nous félicitons aussi Mme Anny MORET pour la mise en valeur de l'abreuvoir des Sept-Fontaines, c'est un point apprécié par les différents jurys, et M. René BONNET pour la taille du buis sur le talus FAGNON. Sans oublier Yvon PONSART pour l'entretien des arbustes

LA SECURITE DES ESPACES PUBLICS

A la demande des riverains, nous avons coupé une partie des aulnes situés entre la salle polyvalente et le chemin du lavoir, ceux-ci donnaient certains signes de fatigue et s'inclinaient de manière potentiellement dangereuse ; plusieurs, attaqués par des champignons auraient pu devenir menaçants.

Un travail de spécialistes fut effectué pour cet battage de manière irréprochable afin de ne pas endommager les propriétés concernées.

Un grand merci à l'ami Etienne pour ce service, son bénévolat a permis de substantielles économies.

Une étude est en cours pour le reboisement à l'automne de cet espace longeant le ruisseau.

(NOUVELLE) INFORMATION
sur l'assainissement pluvial extérieur en bordure de la route de Charleville (suite 3)

Suite à nos interventions insistantes auprès de la D.R.I, nous avons été informés que le re-creusement du fossé à l'entrée de notre village, le long de la route de Charleville, a été programmé par les Services du Conseil Général de façon à empêcher les stagnations d'eau constatées antérieurement face au chemin du Paradis et au-delà.

N'ayant aucune responsabilité dans la gestion des routes départementales, nous suivons ce dossier avec force afin d'obtenir satisfaction pour les riverains.

LES TALENTS FAGNONNAIS

Jean-Gabriel HARTER a donné une conférence historique le 13 mars aux Archives Départementales devant un public intéressé.

Nous tenons à souligner la brillante distinction reçue par Mme Marie-Agnès HYON-PAUL à qui la Légion d'Honneur vient d'être décernée pour ses fonctions de Directrice Départementale de l'Office National des Anciens Combattants et de Déléguée Départementale aux Droits des Femmes.

Nous joignons nos félicitations à celles qu'elle a déjà reçues en nombre et à juste titre.

Elle rejoint ainsi le Colonel Henri ARSANTO dans ce Corps des grands serviteurs de la Nation.

LE SPORT ET LES SPORTIFS LOCAUX

Pour la première édition de la « Frappadingue », course pédestre avec passage d'obstacles, organisée par la ville de Sedan, qui a pour but subsidiaire de montrer les ressources de notre Ardenne dans la gestion de telles manifestations, notre concitoyen Benoit PONSART est arrivé à la quatrième place parmi 4 000 participants (dont plus de 2 000 venus de l'extérieur). C'est un grand spécialiste fagnonnais toujours présent sur les circuits.

Le club de judo et le village tout entier peuvent s'enorgueillir de posséder dans leurs rangs une vice-championne de Champagne benjamine et une nouvelle ceinture noire en la personne respectivement d'Emilie SCHALLER et Alexandre PIERRE.

Nos félicitations à tous ces valeureux pratiquants ! Nous saluons également le professionnalisme et la disponibilité des formateurs et encadrants que sont Thierry BLAIN et Stanislas KRASKA et qui sont la source de la réussite de nos sportifs.

LA VIE SCOLAIRE

Comme vous le savez, nous avons tremblé durant de nombreuses semaines au sujet du devenir de nos écoliers. En effet, sous le coup de la décision académique de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, nous redoutions le pire d'une spirale négative qui se serait vite installée (qui au demeurant avait déjà commencé à le faire par le biais de rumeurs défaitistes) et qui aurait mis en péril à très court terme l'école regroupée tout entière.

Heureusement, en vigilance constante, le corps enseignant, les parents et le conseil municipal ont obtenu de l'Administration le maintien de la classe menacée. C'est une victoire dont nous nous honorons.

Bilan de l'année scolaire 2012-2013 au regroupement scolaire Neuville les This - Fagnon : 17 élèves inscrits en maternelle à Neuville les This et 35 en primaire à Fagnon.

Comme chaque année les enfants ont participé à différentes activités :

- Fagnon propre : le vendredi 28 septembre après-midi les enfants ont ramassé les déchets ; malheureusement cette fois-ci peu de parents sont venus aider…
- Forum@tice : le mardi 2 octobre les institutrices et les élèves ont fait une démonstration avec le TBI (tableau blanc interactif) et la classe mobile devant Mr EVRARD, inspecteur de l'éducation nationale et Mme MIDOUX, conseillère pédagogique.

- Spectacle de Noël : le mardi 18 décembre les enfants ont présenté un très beau spectacle, une comédie musicale « Garçons et filles » pour les primaires de Fagnon et « années 70 et chants de Noël »pour les maternelles de Neuville les This.

- Piscine : l'activité concerne de manière obligatoire tous les élèves de l'école de Fagnon : 9 séances se sont déroulées du vendredi 11 janvier au vendredi 22 mars les matins.
- Festival : l'association des parents d'élèves (APE) a financé entièrement la participation de l'école de Fagnon à une animation « bouteilles percutées » le jeudi 16 mai matin dans le cadre du Festival « Graines de percus » à Charleville Mézières. Cette animation était en rapport avec le projet artistique de fin d'année où ils ont pu découvrir cette technique avec des professionnels.
- Sécurité routière : comme chaque année la gendarmerie est venue le 24 mai faire passer un examen aux élèves pour leur apprendre le respect de la signalisation routière à vélo. En outre, deux jeunes filles ont été désignées pour représenter l'école aux épreuves départementales du 19 juin, il s'agit d'Eponine SIMONET et Flavie REBSTOCK.

-
- Liaison CM2 - 6ème : les élèves de la classe de Mme RUAUX se sont rendus le lundi 11 juin au collège Scamaroni pour une journée de découverte du collège. La journée s'est bien passée, le bus pour l'école de Fagnon a été payé par le collège Scamaroni.

- Kermesse : le dimanche 30 juin, les enfants ont présenté une nouvelle fois un très beau spectacle avec pour thème « percussions corporelles et acrosport »et dans un deuxième temps ils ont participé à divers stands tenus par les parents (maquillage, tir au but…) puis la journée s'est terminée par le traditionnel barbecue. La recette de ces actions bénévoles sera affectée au financement de diverses activités, dont le prochain voyage scolaire.

L'estrade réalisée par M. Gérald DUTERQUE a rendu un réel service lors de l'évolution des enfants.

On notait la présence des Maires de This et de Gruyères, Neuville étant excusé, de notre Conseiller Général Pierre PANDINI et d'une nombreuse assemblée.

- Voyage pédagogique de fin d'année : les élèves se sont rendus à la ferme de Liart le 1er juillet où ils ont pu produire du miel, de la confiture ou du pain et ils ont pu observer divers animaux.

- Collectes : depuis quelques années maintenant, les enfants sont sensibilisés à certaines collectes : les piles (bonne action pour l'environnement), les cartouches d'imprimantes (aspect financier car certaines cartouches vides rapportent de l'argent) et les bouchons en plastique (bonne action pour une association). Ces trois actions sont reconduites.

Pour cette prochaine rentrée scolaire 2013-2014, les effectifs sont de 20 élèves chez les maternelles à Neuville les This et de 35 chez les primaires à Fagnon.

A la cantine, suite à la visite de l'organisme d'hygiène, un travail de fond a été réalisé afin de poursuivre la mise en conformité des locaux et des équipements.

Encore une fois nous tenons à souligner le travail de transport scolaire effectué par Jean-Pierre PROFICET avant et après la classe : cette année il a transporté deux collégiens (Ecogne et Gruyères) et quatre écoliers de Gruyères. Merci à lui pour son sérieux et sa ponctualité.

16 mars : les tables et mobiliers d'école déclassés ont été mis à la disposition des villageois, leur permettant de se faire une provision de souvenirs.

LES ANIMATIONS : RESTROSPECTIVE EN IMAGES

13 janvier : Théâtre avec Fagnon Loisirs et la compagnie Les Deux Masques (Vouziers)

Belote et re ! le 19 janvier

09 mars : la salade au lard

Randonnée pédestre et sortie VTT organisées par Fagnon Loisirs ont tenu toutes leurs promesses. Le beau temps était (presque) de la partie, beaucoup de courageux sur les circuits proposés ! 24 mars

La course cycliste de côtes dite « des Cinq Villages » s'est déroulée le dimanche 21 avril sous la responsabilité de la commune de Warnécourt. Le beau temps était au rendez-vous.

Chacun était à son poste pour donner une sécurité totale aux vaillants sportifs, jeunes et moins jeunes, en traversée de notre village. Lors de telles manifestations, nous remarquons toujours quelques chauffeurs pressés et cherchant à forcer les barrages.

Daniel M., Yvon, Jean-Pierre, Etienne, tous ont assuré jusqu'à la remise du trophée de notre village à l'un des meilleurs compétiteurs ; ils représentaient en outre Dédé et Daniel L.

« L'olympiade » pour les cinq communes se terminera l'année prochaine par Fagnon et l'organisation sera de notre ressort.

Reste à définir si nous nous orienterons vers un nouveau cycle : le troisième ?

28 avril : la fête patronale

21 juin : la fête de la musique (et de la danse) avec le country

LES CEREMONIES PATRIOTIQUES

Le jour de notre fête au village, le dernier dimanche d'avril, est également celui retenu pour célébrer la Mémoire des Déportés ; à cette double occasion, une gerbe est déposée au monument aux Morts par le Maire et le responsable de le Jeunesse.

C'est par une très belle matinée que la cérémonie du 8 Mai, Fête de la Victoire 1945, s'est déroulée chez nous avec une bonne participation des Fagnonnais et des habitants des communes membres de l'intercommunalité des Anciens Combattants.

Louison DURAND a lu l'un des messages officiels

Pour la Fête Nationale, c'est Odile qui a officié : le 13 juillet pour le feu d'artifice et les lampions. Et le 14 pour les traditionnels discours et dépôt de gerbe, en concours avec sa fille Emilie.

Merci à M. Jean-Claude CIVADE pour la mise à disposition de la pâture d'où est tiré le spectacle pyrotechnique commun avec Warnécourt. Cette année le repas du 13 au soir a été abandonné pour cause d'insuffisance de réservations du côté de nos partenaires.

L'ETAT CIVIL DU PREMIER SEMESTRE 2013

Nous saluons la mémoire de Mme Denise SCHMID, décédée le 3 avril. Nous avons également une pensée pour son mari Frédéric qui fut en son temps un grand bénévole pour le village et ses habitants, en particulier en dispensant des cours d'échecs aux jeunes et aux moins jeunes.

Le 11 mai, deux enfants du village se sont unis : Jessica LARZILLIERE et Aymeric GUILLIN.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux !

6 JUILLET : UN EVENEMENT REMARQUABLE !

Nous attendions cette date avec impatience, c'est arrivé : nous avons notre centenaire. Bravo M. Raymond ARBONVILLE !

C'est au cours d'une manifestation exceptionnelle que notre doyen a reçu un hommage mérité ; ici avec ses fils Gilles et Bernard, son épouse Suzanne, M. Richard DEULCEUX, assistant parlementaire du Député Christophe LEONARD et notre Conseiller Général M. Pierre PANDINI.

Il n'est pas excessif d'écrire que le bonheur et l'émotion étaient palpables.

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

PASSATION DE RELAIS AU SECRETARIAT

Après le départ de Sandrine KOHLI pour suivre son époux dans leur Cantal d'origine, elle est remplacée par Corinne RENAUDIN. Celle-ci sera présente en mairie les mardis et les vendredis (au lieu des jeudis précédemment) de 8 h 30 à 16 h 00 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 00. Elle est également nommée à Gruyères où elle officiera les lundis.

le départ de Sandrine
et l'arrivée de Corinne

Les nouveaux habitants sont cordialement invités à se faire connaitre en mairie ; de même, nous demandons aux bailleurs de bien vouloir nous informer du changement de leurs locataires.

GAZ DE VILLE

Déterminés à faire entendre les intérêts de nos Administrés, nous sommes « remontés au créneau » en début d'année auprès de GrDF pour demander la desserte de notre village en gaz naturel ; malheureusement la réponse a été négative en raison des coûts excessifs de raccordement, même en profitant des futurs travaux d'assainissement collectif. Nous le regrettons.

SERVICE DES EAUX

Si vous rencontrez des soucis de compteur ou de fuite d'eau, contactez le Syndicat de la Prézière en mairie de Warnécourt.

En 2014, cette fonction sera assurée par l'Agglomération Cœur d'Ardenne élargie. A cet égard, nous aurons à répondre avec assiduité en décembre prochain au relevé ultime et définitif de nos consommations sous le régime actuel.

UNE PAGE SE TOURNE

Après seize années d'activité à l'Abbaye des Sept-Fontaines, M. Michel et Mme Christine NICOLE ont passé la main à leurs successeurs.

Nous leur souhaitons d'abord un bon repos puis une excellente réussite dans leurs futures fonctions.

LA VIE EN COMMUNAUTE

L'AFFOUAGE

Nous avons été agréablement surpris du nombre de participants pour ce deuxième programme. Organisateurs et participants ont géré cette opération avec professionnalisme. Ambiance exceptionnelle lors du pique-nique sur le terrain. Nous avons apprécié les saucisses, le pâté en croûte et la charcuterie « faits maison » par M. et Mme Alain DELLOUX, la municipalité s'étant chargée des boissons.

Notre ami Etienne s'est de nouveau beaucoup impliqué dans l'organisation et le contrôle de ces parts de bois à couper. Ses connaissances ont beaucoup aidé le Premier Adjoint pour la gestion de ce dossier.

Nous sommes reconnaissants à M. Frédéric JUSTINE de l'ouverture de la clôture, l'abattage des arbres en fut facilité et sécurisé.

Un merci aussi au propriétaire de la pâture, M. Bernard RICAULT, qui a permis de couper des arbres situés en limite de propriété.

Pour terminer, merci également à Jean-Pierre pour sa participation–dans le cubage des stères façonnés.

UN PEU (PLUS) DE CIVISME

Lors de nos permanences, vous venez parfois nous faire part de problèmes de voisinage. Comme vous le savez, la commune ne peut intervenir dans ces tensions, dans lesquelles elle n'est pas en cause. Vivre en bonne harmonie est primordial. Alors nous sommes tous invités à faire un minimum d'efforts afin de rendre notre cadre de vie plus agréable et, en plus, c'est bon pour le moral et la santé.

Dans cet esprit, nous appelons de nouveau l'attention des propriétaires de chiens dont les compagnons aboient parfois longuement ou qui font leurs besoins dans des endroits inadaptés ; soyons attentifs à nos concitoyens !

A VOS AGENDAS

Le jus de pommes sera pressé les 12 et 13 octobre ; à vos fruits et à vos bouteilles !

La cérémonie du 11 novembre aura lieu cette année à Sury.

Le repas des Anciens sera servi le 24 novembre ; nous vous invitons dès maintenant à participer nombreux à ce repas dansant. Le programme proposé est toujours très ambitieux ; Odile et Coralie mettent tout leur cœur au bon déroulement de cette journée joyeuse et conviviale.